

Adresse de la société populaire du canton de Montbron (Charente),  
lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire du canton de Montbron (Charente), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794).  
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au  
8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 334-335;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21524\\_t1\\_0334\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21524_t1_0334_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

# Séance du 13 brumaire an III

(lundi 3 novembre 1794)

## Présidence de PRIEUR (de la Marne)

La séance est ouverte à onze heures et demie.

Un membre fait lecture de la correspondance suivante.

### 1

La société populaire d'Ussel, département de la Corrèze<sup>a</sup>, celle du canton de Montbron [Charente]<sup>b</sup>, les citoyens de Sarbruck [Moselle]<sup>c</sup>, s'expriment sur l'Adresse au peuple français : « Elle a porté dans tous les coeurs purs la joie et la consolation; nous partageons les principes qui y sont développés, ils ont fait renaître cette confiance que la crainte et les alarmes en avoient bannie. Votre Adresse au peuple a mis le sceau à votre gloire et à votre triomphe, législateurs : Nous la regardons comme le dernier et le plus terrible coup porté à l'intrigue et à l'aristocratie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

### a

[La société populaire régénérée de la commune d'Ussel à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (2)

Liberté, égalité, fraternité.

République française une et indivisible.

Mort aux tyrans et à leurs complices, paix à tous les amis de la République.

Citoyens Représentants,

Votre adresse au peuple français à porté dans tous les coeurs purs la joie et la consolation.

tion. Nous partageons les principes qui y sont développés, et tous ceux qui aiment sincèrement la patrie, tous ceux pour qui la justice, la probité, la vertu ne sont pas de vains mots, éprouveront comme nous en la lisant, le sentiment de l'allégresse et de la reconnaissance.

Représentants, c'est nos coeurs qui vous l'assurent, votre adresse sera la règle de notre conduite, et la Convention nationale, toujours à nos yeux le palladium de la liberté et notre seul point de ralliement.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

*Les président et secrétaires.*

FORSSE fils, *président*,  
TROCHASSON, MOUVEUVIER, *secrétaires*.

### b

[La société populaire du canton de Montbron à la Convention nationale, s. d.] (3)

Extrait des registres de la société populaire de Montbron.

Liberté, Égalité, fraternité.

Guerre éternelle aux ambitieux, aux intrigants, aux tyrans.

Citoyens Représentants,

Les principes consolateurs, que vous venez de proclamer dans votre adresse aux français, ont vivifié tous nos coeurs, y ont fait renaître cette confiance que la crainte et les alarmes en avoient bannie. Elle est le fruit de la sagesse la plus profonde, un appel à la probité, à la justice, elle va enfin terminer cette lutte cruelle qui duroit depuis long-temps entre le patriote vertueux et celui qui n'en avait que le masque imposteur. La terreur (ce sentiment qui ne convient qu'au tyran ou à l'esclavage) proscrite

(1) P.-V., XLVIII, 165.

(2) C 325, pl. 1409, p. 1.

(3) C 325, pl. 1409, p. 5.

du sol de la liberté, les autorités constituées régénérées, la vertu terrassant le crime nous sont un sûr garant que le char de la Révolution ne sera plus entravé et qu'il roulera majestueusement dans toute la République.

Les sentiments de la plus juste admiration et de la reconnaissance la mieux sentie ont embrasé nos ames et tous les membres de notre société par un mouvement spontané et dans l'ivresse de la joye, ont fait entendre ces touchantes paroles, *vive la Convention, périsent les scélérats*.

Restez à votre poste, continuez vos immortels travaux, à donner à vos commettants l'exemple de la paix et de la fraternité! que les haines, que les inimitiés particulières disparaissent, que le flambeau de la sagesse vous éclaire toujours! alors la République victorieuse au dehors, calme et tranquille dans l'intérieur, purgé des brigands, des hommes sanguinaires, des fripons, deviendra le temple des vertus, le séjour de l'innocence et de la paix, l'azile des malheureux opprimés et vos noms seront transmis à la postérité la plus reculée.

MARADANT, *président*, EYNAUD, *secrétaire*.

c

[*La société populaire de Sarrebruck à la Convention nationale, le 1<sup>er</sup> brumaire an III*] (4)

Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyens, Représentans du peuple.

Nous sommes ici, membres d'une société populaire, qui lutte continuellement contre tout ce que l'aristocratie de tous les pays a inventé pour arrêter les progrès de la liberté et pour faire aimer et regretter ses fers à un peuple dont la masse est bonne, comme par-tout, mais qui n'est que trop souvent égaré par les insinuations perfides et mensongères des partisans de leur cidevant maître.

Notre position est d'autant moins satisfaisante pour des fiers Républicains que dans le moment même, où les armées victorieuses de la République portent la terreur jusques dans les repaires les plus reculés des despotes, nous manquons presque toujours de l'appui nécessaire pour surveiller avec succès les traitres qui nous environnent et pour propager plus heureusement les principes sacrés de la liberté et de l'égalité, dans un pays, qui par sa position en deça de la Sarre, est en tems de guerre un poste essentiel et indispensable, qui n'a pas cessé depuis 1791 (vieux stile) d'être occupé par les troupes de la République, au grand avantage de la frontière qu'il couvre.

Citoyens Représentans, nôtre énergie, nôtre zèle pour les intérêts de la République ne refroidiront pas, ils s'accroîtront même par les diffi-

cultés que nous avons à surmonter et que la tyrannie des monstres qui avaient pendant quelque tems cherché à avilir la France aux yeux de l'univers, n'avaient pas peu augmentés, en présentant aux peuples la liberté, non comme une déesse bienfaisante mais comme une furie avide du sang de ses enfans et les Français, non comme les restaurateurs des droits de l'homme, mais comme des antropophages et des destructeurs de leur bonheur; vous les avez fait rentrer dans le néant, ces monstres, par le courage et l'intrépidité que vous avez déployés à l'époque mémorable du 9 thermidor et les *Robespierre* de toute la France se trouvent aujourd'hui voués à l'infamie et au plus profond mépris. Votre sage et ferme conduite vous a gagné les coeurs des Français et aux Français les coeurs de toutes les nations; votre adresse au peuple a mis le sceau à votre gloire et à vôtre triomphe, nous rendons aux principes qu'elle renferme l'hommage le plus solennel et nous la regardons comme le dernier et le plus terrible coup porté à l'intrigue et à l'aristocratie.

Vive la République.

Vive la Convention.

METZINGER, MERLIN, MIGNER  
et 31 autres signatures.

2

**Les citoyens composant la société populaire de Donzère, département de la Drôme, ceux de Tonneins-la-Montagne [Lot-et-Garonne]<sup>a</sup>, de Boulieu [Ardèche]<sup>b</sup>, d'Allauch [Bouches-du-Rhône]<sup>c</sup>, témoignent de leur satisfaction de la chute de Robespierre et de l'anéantissement du régime de la terreur. Le génie infernal de ce monstre plongea le poignard dans le sein de Tallien et fomenta les troubles de Marseille. Ils ajoutent que quelques scélérats disséminés dans la République, encore teints du sang qu'ils ont fait couler, demandent la perpétuité de la terreur et de la mort. Les hommes qui poussent ces cris de guerre sont des scélérats gorgés de pillage et de crime, et qui craignent qu'on ne leur demande compte de leur conduite.**

**Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de Sûreté générale** (5).

a

*La société populaire de Tonneins-la-Montagne, à la Convention nationale* (6).

(4) C 325, pl. 1409, p. 2. *M. U.*, XLV, 252-253.

(5) *P.-V.*, XLVIII, 165-166.

(6) *Bull.*, 14 brum.